



Le gouvernement confronté encore une fois à la **menace de lourdes amendes européennes** pour la

### **mauvaise qualité de l'air en France**

, a arrêté hier une série de mesures soit disant « d'urgence ». Malheureusement, le **diesel**

émetteur de particules fines, ne fait partie des priorités... Les médecins de l'Association Santé Environnement France souhaitent rappeler son impact sur la santé humaine...

**Diesel source de pollution...** Les microparticules - aussi appelées PM10 et PM2,5 – présentes naturellement dans l'environnement sont surtout produites par les activités humaines. Les principaux secteurs mis en cause sont la combustion de bois pour chauffer les habitations (30 %), la transformation d'énergie par l'industrie (30 %), l'agriculture avec l'utilisation d'engrais (20 %) et les transports avec la combustion de diesel (15 %). Et ces microparticules polluent fortement l'air que l'on respire et auraient même des conséquences sur notre santé...

**Pour notre santé, un constat accablant !** De nombreuses études l'ont déjà prouvées, la pollution de l'air est nocive pour notre santé ! Selon le ministère de l'Ecologie lui-même, les particules fines seraient à l'origine de 42 000 décès prématurés chaque année en France et 11 millions d'individus seraient exposés à un air pollué. Asthme, allergies, toux chroniques, irritations... sont autant de pathologies liées à cette pollution. D'autres, plus graves, peuvent également survenir ! En effet, l'Organisation Mondiale de la Santé a reconnu en juin 2012, le diesel comme cancérigène...

**Et pourtant rien n'est fait...** « *Le fait que le diesel soit classé comme cancérigène aurait dû être un point de départ pour réfléchir à une mutation. L'Etat doit prendre conscience qu'inciter économiquement les automobilistes à s'équiper de moteurs diesel est contreproductif sur le plan de la santé. Je suis déçu que cette fois-ci encore nous ne nous attaquons pas au problème de fond... Nous devons faire des changements maintenant pour préserver la santé d'aujourd'hui et de demain...* »

commente le Dr Patrice Halimi,  
Secrétaire Général de l'ASEF.

*L'Association Santé Environnement France, qui rassemble aujourd'hui près de 2 500 médecins en France, est devenue incontournable sur les questions de santé-environnement. Elle travaille sur tous les sujets en lien avec la santé et l'environnement: qualité de l'air, ondes électromagnétiques, biodiversité, alimentation, etc. Dans sa démarche d'information, l'ASEF publie des petits guides bio-thématiques à télécharger gratuitement sur son site Internet [www.asef-asso.fr](http://www.asef-asso.fr).*